

Alençon, le 07 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LE PRÉFET EN APPELLE À LA RESPONSABILITÉ DE TOUS FACE À L'AGGRAVATION DU BILAN EN NOVEMBRE

Le bilan de la sécurité routière de l'Orne s'est fortement dégradé au cours du mois de novembre. Les routes du département ont été le théâtre d'une véritable hécatombe, avec cinq décès à déplorer en moins de trois semaines, entre le 10 novembre et le 29 novembre 2023 :

- un choc frontal entre deux véhicules légers sur la RD 928 entre SABLONS SUR HUISNE et COULONGE LES SABLONS le 10 novembre, 2 morts ;
- un véhicule accidenté seul en cause qui a percuté un arbre sur la RD 438 à CHAILLOUE le 26 novembre, 1 mort ;
- le décès de Jean-Louis Renault, maire de SAINT JEAN DES BOIS, percuté par un véhicule de secours le 27 novembre ;
- le décès d'un piéton sur la RD 958 à Argentan, percuté le 29 novembre en pleine nuit par un véhicule léger.

Depuis le mois de janvier, ce sont 21 personnes qui ont été tuées et 267 personnes blessées dans les 213 accidents qui ont eu lieu sur les routes du département. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux deux années précédentes.

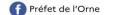
La plupart de ces accidents résultent de comportements inadaptés. Plus de la moitié sont imputables à des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse), à des refus de priorité ou à l'inattention du conducteur. Loin de reculer, une augmentation de ces comportements est au contraire constatée dans le département :

- L'usage du téléphone au volant connaît une hausse marquée (+8 % d'infractions constatées en zone gendarmerie et 22 % en zone police).
- Les infractions liées à la vitesse augmentent fortement (+11 % d'infractions constatées en zone gendarmerie et 18 % en zone police).
- Le nombre de suspensions administratives du permis de conduire est en conséquence également en hausse : 1166 permis ont été suspendus depuis le début de l'année, dont la moitié pour conduite sous stupéfiants

Le relâchement des comportements est également patent dans les contrôles opérés par les 14 motards de la CRS autoroutière entre le 20 novembre et le 29 novembre dans l'Orne : sur 888 véhicules contrôlés à Alençon, Flers et Argentan, les policiers de l'unité CRS ont relevé 444 infractions, dont 34 délits routiers.

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel: 02.33.80.62.60 - Mél: pref-communication@orne.gouv.fr







www.orne.gouv.fr

Devant cette « hécatombe » sur les routes de l'Orne en novembre, mois le plus dramatique depuis plusieurs années, le préfet de l'Orne exprime son soutien aux victimes et à leurs proches, et en appelle à la responsabilité de tous face au relâchement constaté des comportements au volant.

Les services de l'État vont accroître les actions de prévention et de contrôle. Les forces de sécurité, police et gendarmerie, renforceront leur présence et accroîtront le niveau de sanction à l'encontre des mauvais comportements. Les renforts zonaux seront à nouveau sollicités pour appuyer l'action locale.

D'autre part, en ce début de période hivernale, le préfet de l'Orne appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence. La conduite hivernale nécessite une vigilance de tous les instants. À cette période de l'année, une attention particulière doit être apportée :

- à la visibilité sur la chaussée notamment pour les piétons, les cyclistes et les motards (vêtements retro-réfléchissants, éclairages). Ces usagers, les plus fragiles, représentent la moitié des victimes décédées sur les routes du département en 2023.
- à l'adaptation aux conditions de circulation. Les routes verglacées, la pluie et la nuit impliquent de réduire la vitesse.
- au respect des pauses régulières, toutes les deux heures, lors des trajets longs. La fatigue et la somnolence allongent considérablement le temps de réaction face au danger.

Le préfet de l'Orne souligne l'engagement et remercie les services de sécurité et de secours mobilisés quotidiennement pour la sécurité des mobilités et des usagers.





